

**Arrêté du 18 novembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Troyes**

NOR : JUSB1635355A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Nassera BOUZIDI (BENMALEK), secrétaire administrative du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Troyes.

Article 2

Mme Nassera BOUZIDI (BENMALEK), secrétaire administrative du 1^{er} grade est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois maximum, régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance de Troyes.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Reims, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 novembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK